

**Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École
Saint-Eugène
Le lundi, 18 décembre 2023, à 18h00
Réunion ordinaire**

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2023
5. Parole aux membres
6. Mot de la représentante au comité de parents
7. Mot de la direction
 - Approbation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire (hors-horaire ou hors-école)
 - FDS :
 - Approbation de transferts
 - État du fond au 30 juin 2023
 - Suivi campagne de financement
 - Suivi marché de Noël
 - Présentation du PEVR
 - Adoption du projet éducatif 2023-2027
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Chantale Mercier
Directrice
École Saint-Eugène

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement